



Elaborer le compte administratif

De la théorie à la pratique

Objectifs

- ◆ Appréhender les évolutions du secteur en matière budgétaire
- ◆ Comprendre l'utilisation des financements alloués via la présentation du compte administratif
- ◆ Savoir remplir un plan de financement
- ◆ Comprendre les enjeux des différentes possibilités d'affectation de résultat

Programme

- ◆ **L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico-sociaux**
 - Les grandes lois structurantes de 1975 à 2017 - lien avec les CPOM/EPRD
 - Les mécanismes de tarification
- ◆ **Le contenu du compte administratif**
 - Analyser les taux d'activité
 - Les différentes sections
 - Focus particulier sur la section d'investissement
 - Cas pratique
- ◆ **L'affectation du résultat**
 - Cas pratique
- ◆ **Le rapport d'activités**
- ◆ **Le tableau de bord : les indicateurs, les sources d'informations**
- ◆ **Le contrôle budgétaire a posteriori**
 - La discussion budgétaire
 - Analyse des C.A
 - Les contrôles possibles
- ◆ **Le grand virage des CPOM obligatoire et de l'EPRD**
 - Qui est concerné
 - S'y préparer

Date(s) :
27 mars 2019

Lieu :
URIOPSS - Marseille

Durée :
1 jour – 7 heures

Coût :
275 €

Public :
Directeurs, contrôleurs de gestion, comptables, gestionnaires (dans le cadre d'un perfectionnement)

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Approche réglementaire
- ◆ Echanges sur les pratiques à partir des questions des participants
- ◆ Supports pédagogiques transmis aux participants

Intervenante :
Camille OLLIVIER,
Conseillère technique de l'URIOPSS PACA et Corse, Gestion-Organisation

Recommandation :
Nous vous conseillons de vous munir du dernier budget prévisionnel ainsi que du compte administratif de votre structure, d'une calculatrice et ainsi que d'un ordinateur portable